

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Soixante et unième session du Comité permanent
Genève (Suisse), 15 – 19 août 2011

Questions stratégiques

Coopération avec d'autres organisations

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

1. Le présent document a été préparé par le Secrétariat.
2. A sa 58^e session (Genève, 2009), le Comité permanent a décidé "d'étudier la possibilité que le Comité permanent organise avec l'Organisation mondiale du commerce (OMC) une discussion informelle sur les questions d'intérêt commun" en marge de la présente session. Au moment de la rédaction du présent document (juin 2011), plusieurs Parties envisageaient d'offrir une réception au cours de cette session. Le Secrétariat verra avec les Parties concernées si les représentants de gouvernements auprès de l'OMC pourraient être invités.

Activités de coopération

3. En septembre 2010, le Secrétaire général a examiné avec le Directeur général de l'OMC les opportunités d'améliorer la coopération entre les deux organisations [participation du Secrétariat CITES au panel sur les accords multilatéraux et l'OMC, organisé au cours du Forum public 2010 de l'OMC (Genève, 16 septembre 2010)].
4. Le Secrétariat a participé en novembre 2010 à la réunion du Comité de l'OMC sur le commerce et l'environnement et a fait une brève intervention mentionnant la réunion tenue en septembre entre les chefs de l'OMC et de la CITES et la possibilité d'organiser ensemble l'atelier régional sur le commerce et l'environnement demandé par la *Comisión Centroamericana de Ambiente y Desarrollo* (CCAD), voir document OMC/CTE/17. Le même mois, le Secrétariat CITES a aidé le Secrétariat de l'OMC à actualiser sa *Matrice des mesures commerciales prises au titre des divers accords environnementaux multilatéraux*, de manière à y intégrer les résolutions et les décisions adoptées par la Conférence des Parties à la CITES à ses 14^e (La Haye, 2007) et 15^e (Doha, 2010) sessions.
5. Le Secrétariat a participé à la deuxième réunion du groupe de liaison interagences sur les espèces exotiques envahissantes (GL/EEE), accueillie par l'OMC en février 2011. La même semaine, les Secrétariats de la CITES et de l'OMC ont participé à la réunion du groupe *ad hoc* d'experts techniques de la CDB sur les risques liés à l'introduction d'espèces exotiques en tant qu'animaux de compagnie, animaux d'aquariums et de terrariums, et en tant qu'appâts vivants et nourriture vivante.
6. Durant la réunion du GL/EEE, le Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (FANDC) de l'OMC a indiqué qu'il planifiait l'organisation d'un séminaire mondial sur le commerce international et les espèces exotiques envahissantes en mars ou juin 2012. Une note indiquant les raisons, les objectifs et la forme de la réunion ainsi que les prochaines étapes de sa préparation, sera examinée à la prochaine réunion du groupe de travail du FANDC le 27 juin 2011.
7. Les Secrétariats de la CITES et de l'OMC ont examiné la demande du CCAD mentionnée ci-dessus au point 4. Le Secrétariat de l'OMC organise un atelier régional sur le commerce et l'environnement en Amérique Latine (Mexique, 27-29 septembre 2011) et a invité le Secrétariat et le CCAD à y envoyer des

représentants. Le Secrétariat a demandé si les autorités CITES de la région ne pourraient pas y participer si les fonds nécessaires étaient trouvés; il attend la réponse du Secrétariat de l'OMC.

Demandes du statut d'observateur

8. Le 7 mars 2011, des demandes du statut d'observateur *ad hoc* pour la CITES au Comité de l'OMC sur les mesures sanitaires et phytosanitaires et au Comité de l'OMC sur les barrières techniques au commerce ont été envoyées aux présidents de ces Comités par le Secrétaire général au nom du Président du Comité permanent. Ces demandes ont été inscrites à l'ordre du jour des deux Comités pour examen lors de leurs sessions de mars 2011.
9. En avril 2011, le Secrétariat a été informé par le Secrétariat de l'OMC que certains membres au Comité sur les mesures sanitaires et phytosanitaires avaient demandé plus de temps pour examiner la demande de la Convention et que cette demande serait à nouveau inscrite à l'ordre du jour de sa prochaine session ordinaire, du 29 au 30 juin 2011. Le Secrétariat a en outre été informé qu'il serait utile que les représentants à l'OMC des Parties à la CITES appuient activement la demande de la Convention d'obtenir le statut d'observateur.
10. D'autres demandes du statut d'observateur *ad hoc* pour la CITES au Comité de l'OMC sur le commerce et le développement, au Comité sur les accords régionaux sur le commerce et au Conseil général seront envoyées quand elles auront été examinées et finalisées par le Président du Comité permanent.

Coopération avec le Centre du commerce international

11. Le Centre du commerce international (ITC) est une agence conjointe de l'OMC et de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement qui fait office de pôle dans le système des Nations Unies pour l'assistance technique en matière de commerce. En mai 2011, le Secrétariat a rencontré le Directeur de la Division du développement du marché et d'autres cadres de l'ITC pour examiner un projet conjoint visant à entreprendre des études du commerce dans certains secteurs du commerce CITES. Au cours de la réunion, il a été décidé que les deux organisations prépareraient un protocole d'accord sur les aspects pratiques de la coopération en matière de commerce international.

Recommandation

12. Le Secrétariat invite le Comité permanent à prendre note des informations communiquées ci-dessus et recommande au Comité de voir comment les pays Parties à la Convention qui sont membres de l'OMC pourraient appuyer activement la demande de la Convention d'obtenir le statut d'observateur dans les divers Comités de l'OMC.